



MARTINE
BERTHET

Monsieur Yannick Neuder
Ministre chargé de la Santé et de l'Accès
aux soins
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 25 juillet 2025

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Nos refs : MB/NB

Monsieur le Ministre,

Cheer Yannick

J'ai récemment été interpellée par le Comité de défense de la gynécologie médicale au sujet du manque préoccupant, comme vous le savez, de gynécologues médicaux en France.

La gynécologie médicale est une spécialité à part entière, distincte de la gynécologie-obstétrique. Elle assure un suivi global et personnalisé de la santé des femmes tout au long de leur vie, dès le plus jeune âge. Or, cette spécialité fait aujourd'hui face à une crise significative liée à la diminution du nombre de spécialistes sur notre territoire.

Depuis le rétablissement en 2003 du Diplôme d'études spécialisées (DES) de gynécologie médicale, à la suite d'une mobilisation historique, le nombre de postes ouverts à l'internat dans cette spécialité est en baisse. Alors que 91 places étaient offertes en 2023-2024, elles ne sont plus que 79 en 2024-2025. Cette diminution va à l'encontre des engagements pris et de la volonté de « sanctuariser » cette spécialité afin de permettre sa reconstruction.

Les travaux menés par le Comité de défense ont mis en évidence l'absence totale de gynécologues médicaux dans 11 départements. Les conséquences sont déjà tangibles : retards dans les diagnostics, notamment de l'endométriome, recul de la prévention, baisse du recours à la contraception, multiplication des infections sexuellement transmissibles, perte de chances pour certaines pathologies graves, absence de suivi post-cancer, abandon de la prise en charge de la ménopause... et, parfois, renoncement aux soins.

Si la pénurie de gynécologues médicaux s'inscrit dans un contexte plus large de tension sur les effectifs médicaux, une étude récente de l'Inserm révèle une démedicalisation préoccupante de la santé sexuelle des jeunes femmes : recul de la vaccination contre l'hépatite B et les HPV, augmentation des grossesses non désirées... Dans ce contexte, la présence de gynécologues médicaux permettrait de garantir un accès effectif à la contraception et à l'IVG.



Aussi, malgré l'élargissement des missions de sage-femmes, je souhaite vous alerter sur la nécessité de renforcer cette spécialité, tant par une meilleure répartition territoriale des professionnels que par une augmentation pérenne du nombre de postes ouverts à l'internat.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette situation, qui me semble toucher profondément la santé des femmes dans notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

*Très sincèrement et
bien amicalement,*
Martine Berthet